

A Nantes, le vendredi 4 novembre 2016

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ACCUEILLE DES MINEURS ÉTRANGERS ISOLÉS EN LOIRE-ATLANTIQUE

La Ligue de l'enseignement, et sa composante départementale en Loire-Atlantique (FAL 44), accueillent, depuis le 2 novembre au soir, 67 mineurs migrants isolés dans leurs centres de Batz-sur-mer et Préfailles.

En créant la Ligue de l'enseignement en 1866, Jean Macé voulait faire « des femmes et des hommes, des citoyens libres, égaux entre eux, acteurs de la société dans laquelle ils vivent ». Ce principe démocratique structure toujours notre engagement, nos projets et nos actions dont l'objectif principal est de faire société, ce qui nécessite un engagement citoyen et solidaire.

Aussi, avec nos compétences, nous avons choisi de contribuer à l'effort national pour organiser l'accueil des personnes migrantes qui viennent solliciter le refuge en France.

L'État a mis en œuvre un dispositif important pour mettre à l'abri les personnes du bidonville de Calais. Parmi eux il y a des mineurs non accompagnés. Nous avons accepté d'en accueillir 33 au centre de vacances « Les Moussaillons », à Préfailles et 34 au centre Marceau, à Batz-sur-mer. Cet accueil, qui s'est organisé dans l'urgence, a été rendu possible de par nos actions conjointes avec les élus des municipalités de Préfailles et Batz.

Nous contribuons à la mise à l'abri provisoire des jeunes et leur faisons bénéficier de nos compétences en tant que mouvement laïque, complémentaire de l'école publique, acteur de l'éducation populaire et socio-culturelle.

Notre engagement associatif et notre positionnement professionnel sont clairs. Ils ne se substituent pas aux responsabilités des institutions, qui ont été clairement rappelées par la circulaire interministérielle du 25 janvier 2016 et une circulaire visant la prise en charge de ces jeunes de Calais.

C'est l'État qui organise l'évaluation sociale de la minorité et de l'isolement des jeunes et de la situation de danger dans laquelle ils sont susceptibles de se trouver.

La scolarisation des jeunes, l'accès à des bilans de santé, relèvent également de l'autorité de l'État, ainsi que les relations avec les autorités anglaises pour vérifier si certains de ces jeunes ont des attaches familiales en Grande Bretagne leur permettant d'être accueillis dans ce pays.

Nous nous engageons solidairement dans le cadre de dispositifs pilotés par les pouvoirs publics. Nous mettrons, à cet effet, tous nos savoir-faire en matière d'éducation populaire pour aider ces jeunes à se construire, mais sans nous substituer aux institutions publiques. C'est avec cet engagement que nous mobilisons nos associations, dont les Amicales Laïques et leurs militants, pour répondre aux besoins culturels, sportifs et plus globalement éducatifs des jeunes sur les deux centres.

### Contacts :

**Patrick Mauriéras**  
**Secrétaire Général**

Ligue de l'enseignement - FAL 44  
pmaurieras@laligue44.org  
02 51 86 33 21

**Valentin ROCHER**  
**Chargé de communication**

Ligue de l'enseignement - FAL 44  
vrocher@laligue44.org  
02 51 86 33 31

### Ligue de l'enseignement - FAL 44

9, rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 NANTES cedex 1

Tél : 02.51.86.33.33 - Fax : 02.40.48.18.48

E-mail : [secretariatgeneral@laligue44.org](mailto:secretariatgeneral@laligue44.org) - site internet : [www.laligue44.org](http://www.laligue44.org)

Facebook : [www.facebook.com/laligue44](http://www.facebook.com/laligue44) - Twitter : [twitter.com/laligue\\_fal44](https://twitter.com/laligue_fal44)

Association reconnue d'utilité publique par le décret n° 2822 du 18 mars 1953